

## DEC190690INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Luc Darrasse en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

### DECIDE :

#### Article 1

Monsieur Luc Darrasse, directeur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission, rattachée au portefeuille de la directrice adjointe scientifique en charge des thématiques ingénierie des matériaux et des structures, mécanique des solides, biomécanique et acoustique, a pour objet le suivi des activités scientifiques en thérapeutique, pharmacologie et bio-ingénierie.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Luc Darrasse demeure affecté à l'UMR8081 – Imagerie par Résonance Magnétique Médicale et Multi-Modalités (IR4M)

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 MAI 2019**

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

